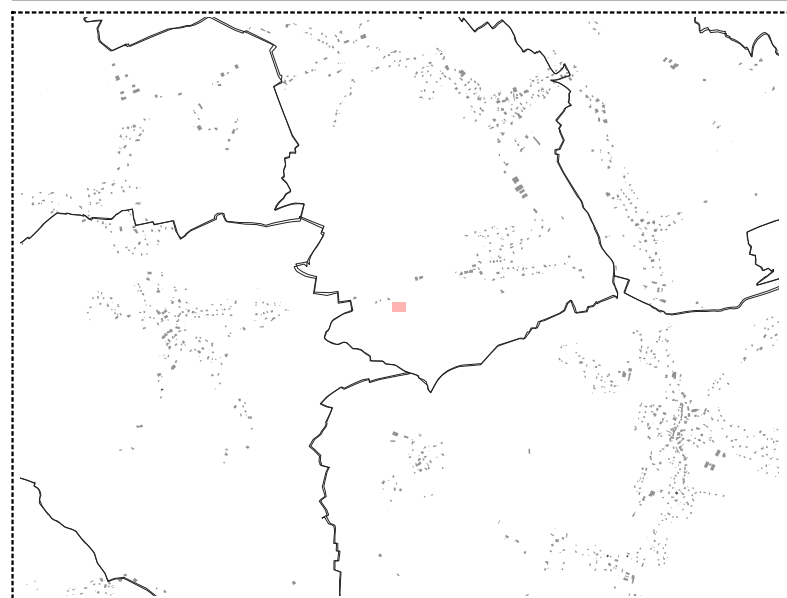
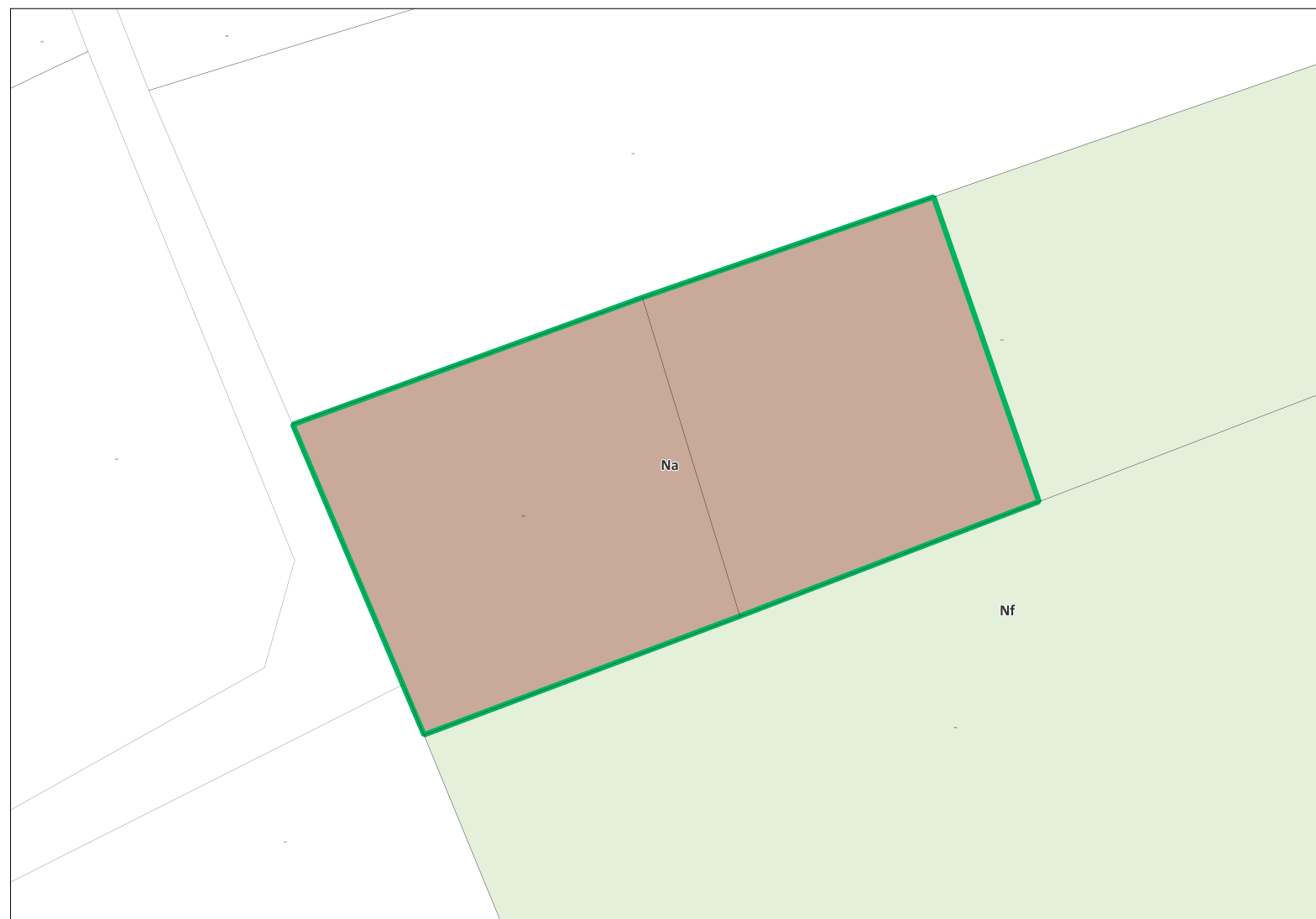




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

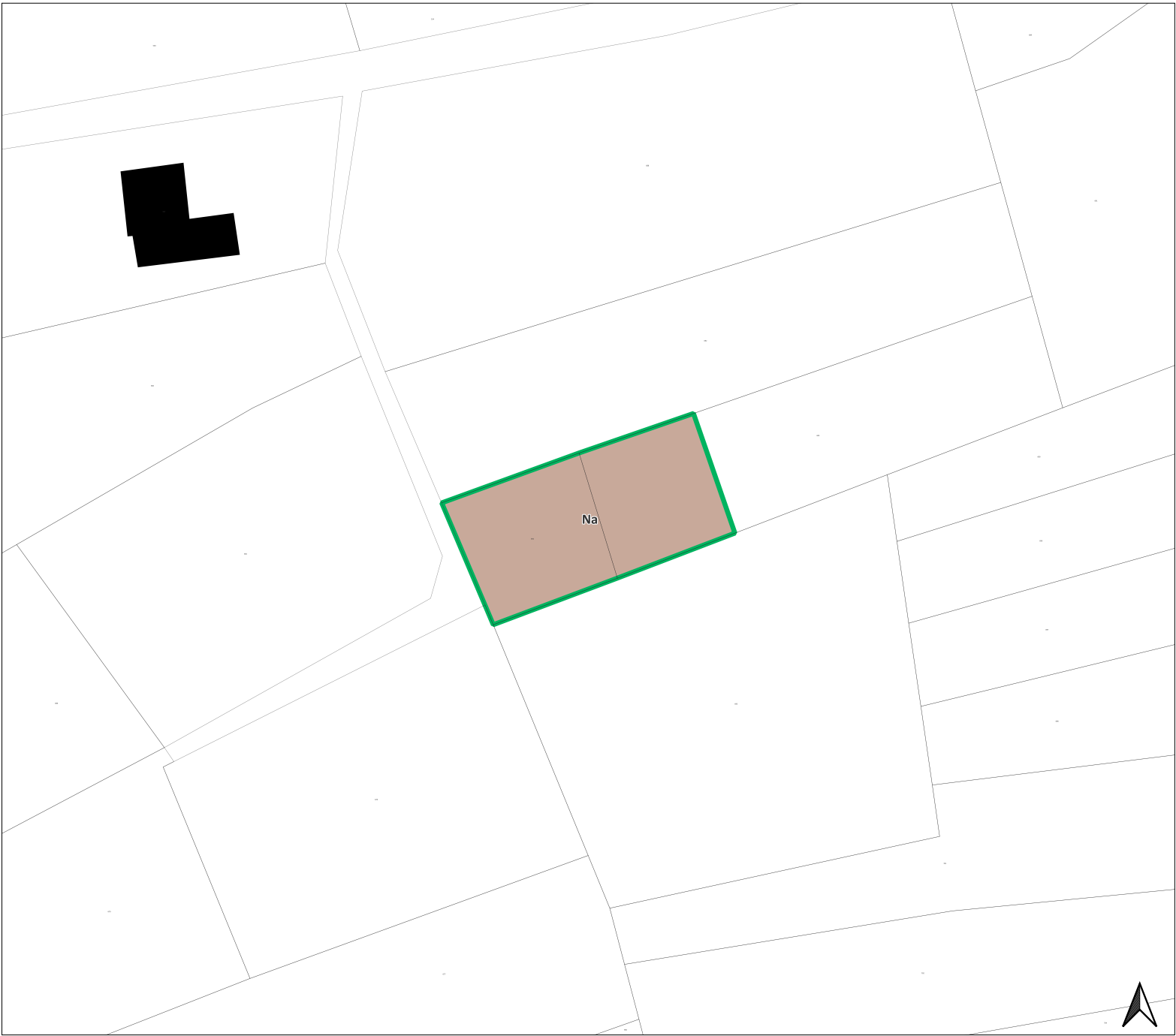
SURFACE (en ha) : 0.09

PROJET : > Création

> Public

> Cabane de chasse





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

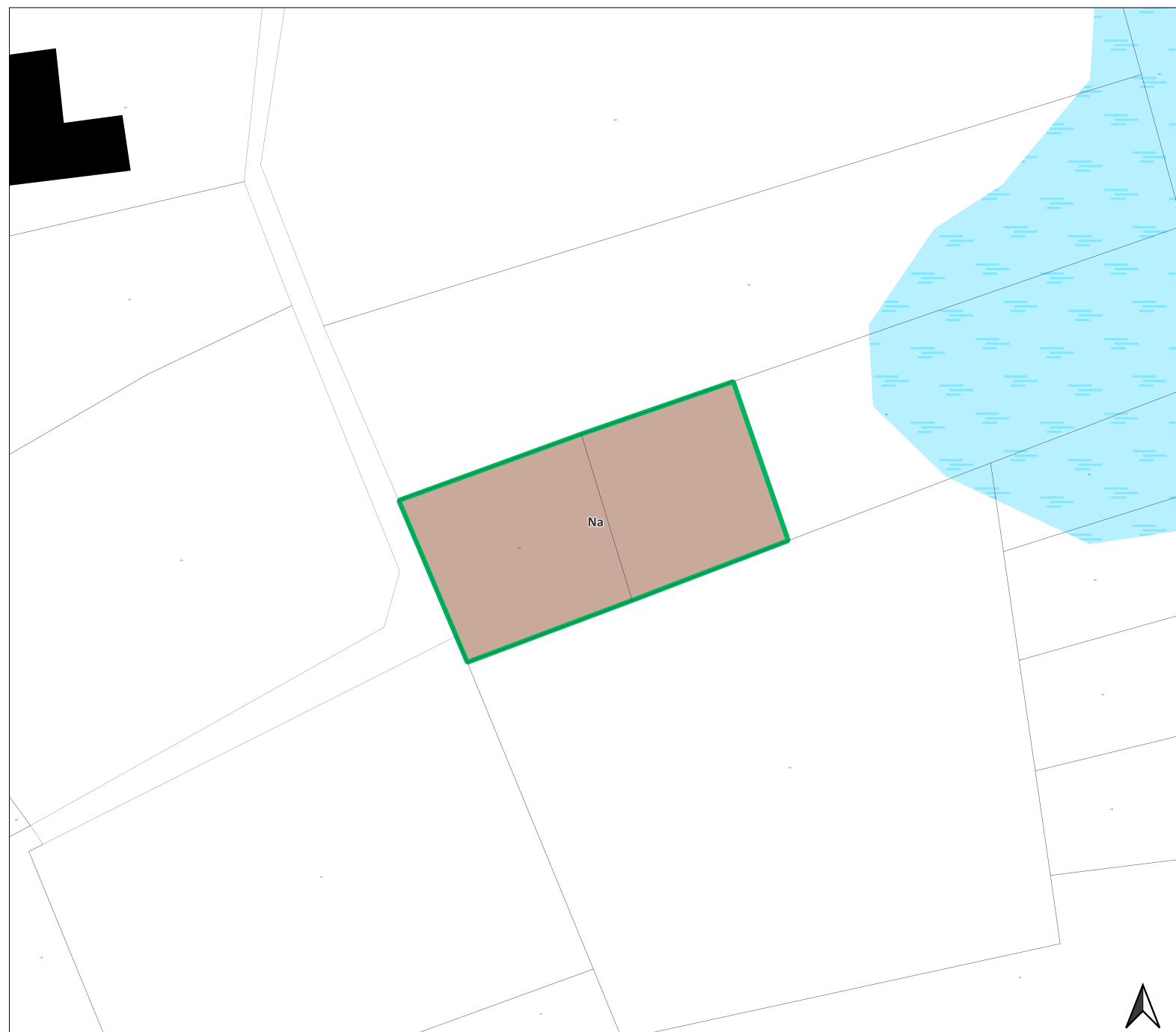
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

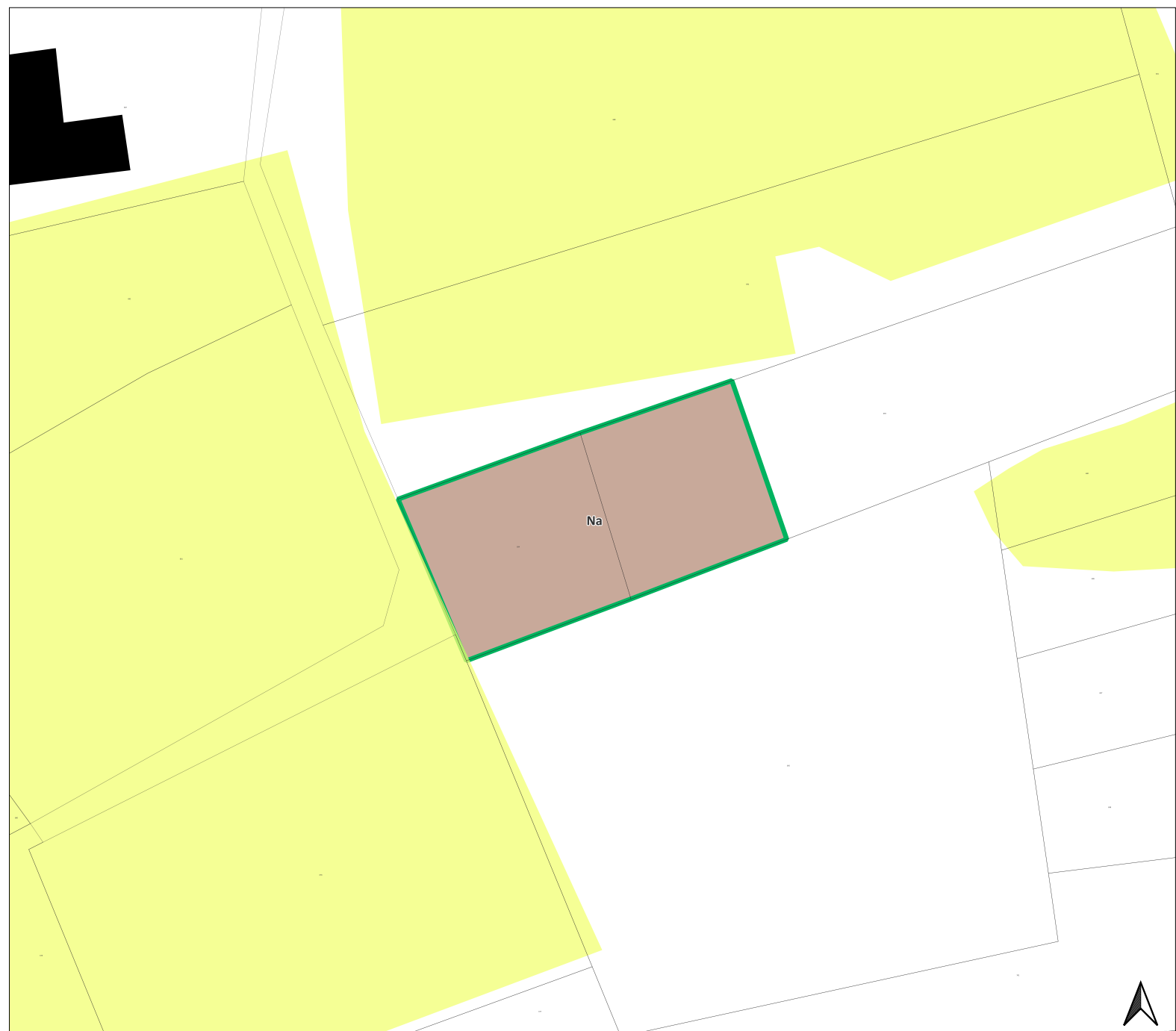
- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction

- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur n'est pas concerné par des enjeux environnementaux ou paysagers. Aucun impact n'est attendu sur les milieux.

-  Délimitation du secteur
- Enjeux environnementaux et paysagers**
 -  Arrêté de Protection de Biotope
 -  ZNIEFF 1
 -  ZNIEFF 2
 -  NATURA 2000
 -  Zone Humide Effective
 -  Réserve nationale
 -  Réservoirs trame prairie
 -  Corridors trame prairie
 -  Réservoirs trame forêt
 -  Corridors trame forêt
 -  Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur est occupé par une forêt. La forêt est privée, et le secteur de projet n'empiète pas sur des espaces gérés par un document de gestion durable. Aucun impact n'est attendu sur les milieux.

-  Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 -  Bâtiments agricoles
 -  Périmètre ICPE
 -  Périmètre RSD
 -  Registre Parcellaire Graphique 2022

- Enjeux forestiers**
 -  ONF- Forêts Publiques